



**Dépôt électronique**

Montréal, le 18 septembre 2012

Monsieur John Traversy  
Secrétaire général  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N2

Monsieur le secrétaire général,

**Objet : Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2012-370-2 (l'« avis ») – Lettre de la Société Radio-Canada (la « SRC ») déposée le ou vers le 14 septembre 2012 portant sur certains avantages significatifs proposés par BCE inc. au nom d'Astral Media inc. (« Bell ») au cours de l'audience publique relativement à l'article 1, demande de Bell no. 2012-0516-2 (la « demande »)**

---

À la suite de la publication par le Conseil de l'avis mentionné en rubrique et des observations du Conseil à ce sujet lors de la dernière journée de l'audience publique le 14 septembre 2012, nous avons examiné les documents supplémentaires qui apparaissent au dossier public du Conseil en date d'aujourd'hui. Il semble que la lettre de la SRC déposée le ou vers le 14 septembre 2012 portant sur certains avantages significatifs proposés par Bell au cours de l'audience publique relativement à la demande, et qui a fait l'objet de nombreux commentaires dans les médias par la suite, n'apparaît pas présentement au dossier public.

À titre d'intervenante dans le dossier de la demande, Cogeco Câble inc. soumet avec respect que cette lettre de la SRC et les observations qu'elle contient sont hautement pertinentes aux fins de la préparation et du dépôt de nos observations finales conformément à l'avis, et que cette lettre devrait être disponible pour examen par toutes les parties intéressées en temps utile avant l'expiration du délai fixé par le Conseil pour le dépôt des observations finales, soit le 21 septembre 2012.

Nous vous prions de nous confirmer dès que possible la réception par le Conseil de ce document important ainsi que la date à laquelle il sera rendu disponible sur le dossier public de la demande afin que nous puissions en tenir compte dans nos observations finales.

Veuillez agréer l'expression de notre meilleure considération.

Yves Mayrand  
Vice-président, Affaires d'entreprise

c.c. Steven Guiton, SRC (steven.guiton@cbc.ca)  
Mirko Bibic, Bell (bell.regulatory@bell.ca)